

## **DROIT DE REPONSE**

Le 9 mai 2010, le Parisien.fr a publié sur son site une interview du Général Lafourcade intitulée : « Génocide au Rwanda : le chef de l'opération Turquoise livre sa vérité ». Une interview qualifiée d' « exclusive » à laquelle renvoie un filet paru dans « Le Parisien » le lendemain 10 mai.

Cette interview a été réalisée par Nicolas Jacquard. Elle me met personnellement en cause, gravement, au travers de l'affirmation suivante qui clôt l'interview : « Le 17 juillet 1994, l'un de vos subordonnés, le colonel Hogard, laisse d'ailleurs s'enfuir le ministre des Affaires étrangères rwandais et une centaine de tueurs... ».

Je ne peux laisser passer sans réagir le caractère tendancieux et mensonger de cette affirmation puisque :

1/ Je n'ai jamais « laissé s'enfuir le ministre des Affaires étrangères » du gouvernement intérimaire rwandais. Je lui ai au contraire posé un ultimatum de 24 heures pour qu'il aille trouver refuge ailleurs que dans la « Zone Humanitaire Sûre », ainsi d'ailleurs qu'au président de la République par intérim et à leurs accompagnateurs, qui, à notre grande surprise, venaient d'arriver le jour même à Cyangugu, chef lieu du secteur alors sous ma responsabilité ;

2/ Il est indiqué que j'avais, par la même occasion, laissé s'enfuir « une centaine de tueurs » ! Cela est totalement faux. Je précise que je n'avais aucune information relative aux éventuelles responsabilités des uns et des autres et que ma mission, remplie avec des effectifs réduits, consistait à ramener l'ordre, la paix et la sécurité sur le territoire de la préfecture de Cyangugu, menacé d'un chaos général. Cette mission m'occupait à temps plein, mes hommes et moi, jour et nuit.

Sans informations et sans ordres concernant ces personnalités, il était évident que je ne pouvais admettre qu'ils transforment à leur profit la « Zone Humanitaire Sûre » en sanctuaire. C'est ce à quoi je me suis employé. Comme je l'ai clairement expliqué dans mon témoignage publié dès octobre 2005 sous le titre : « Les Larmes de l'honneur » (Editions Hugo&Cie).

La présentation des faits donnée aujourd'hui sur votre site me paraît à la fois tendancieuse, mensongère et diffamatoire. Elle cherche à accréditer l'idée que l'armée française se serait comportée en complice des génocidaires rwandais, ce qui est une contre-vérité absolue que je ne peux que dénoncer avec force.

Colonel Jacques Hogard  
Paris le 15 mai 2010.